

aché

respectives de 80.000 euros et de 64.000 euros, sur base de plusieurs infractions à la législation portant sur la sécurité de la chaîne alimentaire.

Lors d'une perquisition menée dans l'entrepôt de Ravels le 10 octobre 2019 dans le cadre d'une instruction pénale relative à une autre enquête, « une grande quantité de protoxyde d'azote » a été découverte, étaye le jugement. « Il s'agissait d'une palette de cartouches de protoxyde d'azote de marque Kayser (une marque considérée comme une référence dans l'industrie culinaire, NDLR), comprenant 91 boîtes de cartouches à chantilly, soit 27.300 unités. Divers documents ont également été saisis, ainsi que des dépliants en néerlandais et en français faisant la promotion des cartouches, bonbonnes et ballons de "gaz hilarant". »

Ceux-ci comprennent « notamment des adresses de festivals, d'établissements horeca et de night-shops ». Le jugement évoque d'autres documents témoignant « sans ambiguïté » du fait que c'est « l'usage du protoxyde d'azote comme "gaz hilarant" », « inhalé au moyen d'un ballon comme substance euphorisante », qui était visé. Un employé de la firme tiendra des propos allant dans ce sens.

Le jugement note qu'un des actionnaires, Jesse Van der Heide, livrera une déclaration « au cours de laquelle il s'est à plusieurs reprises contredit et a affirmé de manière peu crédible que les marchandises étaient stockées en Belgique en vue de leur vente sur le marché néerlandais ». Selon la décision, les entreprises n'ont pas pu démontrer que leur protoxyde d'azote respectait « les critères de pureté fixés par le règlement » de l'Afscs, ont fauté en ne tenant pas de registre des produits sortants et entrants, n'étaient en mesure de « présenter aucune facture » et ne détenaient pas d'« autorisation délivrée par l'Afscs » pour détenir et vendre de pareilles quantités.

Deux mois après le raid des policiers, World Wide Trading Company Beheer et la holding qui la contrôle changent de nom pour celui de MaDeLuNiJe Investment Group BV et MaDeLuNiJe Investment Group Holding BV. Une appellation évoquant furieusement les premières lettres des prénoms des cinq startapers de Gorinchem : Maarten, Dennis, Luciano, Nick et Jesse.

Aux Pays-Bas, l'étau commence aussi à se resserrer sur le « proto » et son business juteux. En 2019, le gouvernement lance une commission finissant par conclure qu'il faut drastiquement restreindre l'usage du produit. Le processus législatif est long, mais le 1^{er} janvier 2023, les Pays-Bas deviennent le premier pays au monde à criminaliser la consommation récréative du protoxyde d'azote et tout commerce du gaz réalisé à cette fin. La Belgique lui emboîte le pas en mars 2024. Au nord de la frontière, des gars comme Deniz Uresin jettent l'éponge. Les cinq amis, eux, finiront par abandonner leur villa de Gorinchem. Mais tous n'entendent pas pour autant renoncer à la poule aux œufs d'or...

Fastgas entre en scène

D'accord, mais les bonbonnes, dans tout cela ? Nous y venons.

Six jours après le Nouvel An 2023 et l'interdiction du gaz hilarant aux Pays-Bas, un porte-conteneurs panaméen quitte le port de Rotterdam. Il mettra cinq semaines pour accoster dans l'un des plus grands terminaux de fret au monde, celui de Long Beach, en Californie. A son bord, un conteneur rempli de cylindres de gaz hilarant de la marque Exotic Whip, destinés à une entreprise étasunienne nommée Gourmet Innovation West. Poids total : 18.294 kilos.

L'expéditeur est Global Catering Supplies BV, une société enregistrée à Rotterdam en décembre 2019 et responsable de nombreux envois de cargaisons de gaz hilarant vers les Etats-Unis. En 2022, la société a comptabilisé 1,73 million d'euros de bénéfices non redistribués, selon les données du site spécialisé Creditsafe. Des données liées à l'import-export indiquent que 21.735 kilos de « composés oxygénés inorganiques » auraient également été expédiés vers le Nigeria en avril

2023, de même que du « protoxyde d'azote » de marque Fastgas, vers le même pays, le mois suivant.

D'après le registre européen de la propriété intellectuelle, Global Catering Supplies détient depuis janvier 2022 les droits relatifs à cette marque. Il en va de même, depuis décembre 2022, pour la marque Exotic Whip. Peu répandue en Belgique, celle-ci est fort populaire aux Etats-Unis et en Allemagne.

Au début des années 2020, les bouteilles cylindriques jetables, que l'on peut utiliser pour remplir des ballons par dizaines à l'aide d'un embout en plastique, ont progressivement remplacé les petites cartouches pour les amateurs de gaz hilarant.

SUITE EN PAGE 12

A partir de 2012 Février 2018

Luciano De Vries et ses amis s'impliquent dans le secteur événementiel en Espagne. C'est là qu'il déclarera avoir eu un premier contact avec le commerce du protoxyde d'azote, à une date imprécise.

Fondation à Rotterdam de la société Living Better Trading Company BV, qui porte l'activité de slagroompatronen-bestellen.nl, site spécialisé dans la vente de protoxyde d'azote.

Avril 2018

Fondation de World Wide Trading Company Holding (WWTCH), puis de World Wide Trading Company Beheer (WWTCB), en juillet. En septembre de la même année, Luciano De Vries déclarera dans un journal étudiant que ses activités dans le protoxyde d'azote dépassent déjà le million d'euros de chiffre d'affaires.

Avril 2019

Fondation à Ravels, en province d'Anvers, de la société United Global Industries.

Octobre 2019

Perquisition de police dans l'entrepôt belge de United Global Industries. 27.300 cartouches de gaz hilarant sont découvertes sur place.

Décembre 2019

La société qui lancera la marque Fastgas, Global Catering Supplies, est enregistrée à Rotterdam. Le même jour, les deux sociétés WWTCH et WWTCB changent de nom pour MaDeLuNiJe Investment Group (Holding).

Avril 2020

Enregistrement en Pologne de la société Horeca Solutions Group. Elle contrôle l'usine chargée du remplissage des bonbonnes et aura plus tard une succursale active dans la logistique, Holf.

Novembre 2021

United Global Industries et World Wide Trading Company Beheer sont condamnées à des amendes de 64.000 et 80.000 euros par le tribunal de première instance d'Anvers.

Janvier 2022

La société néerlandaise Global Catering Supplies obtient le brevet pour la marque Fastgas.

Décembre 2022

La société Ramdon Ltd. est créée à Malte. Elle est contrôlée à 99,8 % par le MaDeLuNiJe Investment Group. Global Catering Supplies obtient au même moment le brevet pour la marque Exotic Whip.

1^{er} janvier 2023

Le commerce du protoxyde d'azote récréatif est interdit aux Pays-Bas. Le 7 janvier 2023, une cargaison de bonbonnes de gaz vendue par Global Catering Supplies part encore par bateau pour les Etats-Unis. Ramdon reprend le flambeau de la commercialisation des marques Fastgas et Exotic Whip.

11 mars 2024

L'arrêté royal interdisant le commerce du protoxyde d'azote récréatif en Belgique est promulgué.

Janvier 2025

Aux Pays-Bas, les dernières traces d'activité du groupe liées au commerce de protoxyde d'azote s'estompent.